

tion de l'ancien gouvernement sur cette amélioration, et que le ministre de la Marine et des Pêcheries a donné son appui au projet. Quel changement s'est produit dans l'esprit des gouvernants, c'est ce que j'ignore, mais il est certain que cette amélioration est nécessaire aux intérêts maritimes de cette localité, et j'espère que le ministre des Travaux publics donnera sa promesse que l'année prochaine l'on dépensera quelque argent pour cette entreprise.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je voudrais faire plaisir à mon honorable ami, mais je crois que ce serait aller un peu trop loin que de dépenser de l'argent sur une propriété qui ne nous appartient pas. L'honorable député dit que des études ont été ordonnées. Je sais que, durant la dernière session, le sénateur Ferguson a ordonné des études, mais il me semble que ces études ne sauraient être reconnues par le parlement actuel. C'étaient tout simplement des études électorales.

M. MARTIN : L'honorable ministre dit que des études ont été ordonnées durant la dernière lutte électorale. Je puis dire à l'honorable ministre et à la Chambre qu'aucune étude n'a été faite ni ordonnée pendant la campagne électorale, ou pour des fins d'élection. Les études ont été faites il y a deux ans, je crois.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Des examens ou des études. Nous ne chicanerons pas sur les mots.

M. MARTIN : Assurément, ce n'étaient pas des études électorales, puisque l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries m'a dit l'autre jour qu'il enverrait là des ingénieurs. Nous ne discutons pas les affaires publiques et je ne crois pas faire preuve d'indiscrétion ni dévoiler des secrets en disant cela. Il a dit qu'il insisterait sur ce point auprès du ministre des Travaux publics. Mais, chose étrange, hier soir, il a fait volte-face et il a dit qu'il n'aimerait pas insister pour que l'on fit une dépense de ce genre. Il y a là quelque chose qui demande une explication, et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries peut expliquer le changement. Comment peut-il maintenant condamner une dépense sur laquelle il insistait il y a quelques jours ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : L'honorable député est très injuste. Je ne crois pas que la Chambre puisse approuver une nouvelle discussion d'une question qui a été discutée il y a quelques jours. J'ai dit à l'honorable député que vu la dépense de \$10,000 sur le brise-lames de Wood-Island, à quelques milles de là, et vu que l'on ne savait pas encore si ces travaux nous donneraient un bon havre, nous ne pouvions guère espérer que le gouvernement ferait voter un crédit maintenant pour un havre aussi rapproché. Lorsque l'honorable député m'a parlé privément, je lui ai dit que j'en parlerais au ministre des Travaux publics et que j'insisterais là-dessus. Mais assurément, l'honorable député n'a pas cru que je le ferais pendant la session actuelle, alors que les estimations supplémentaires étaient déjà produites. L'honorable député parle de l'injustice faite au détriment de l'île. Dans les prévisions budgétaires, figurent des crédits pour l'île du Prince-Edouard qui atteignent le total de \$46,000,

et la grande province adjacente du Nouveau-Brunswick ne reçoit que \$41,000. Est-ce que cela ressemble à des passe-droits au détriment de l'île du Prince-Edouard ? Ces deux sommes sont données à l'honorable député dans son propre comté, et je n'ai pas un seul sou pour le comté que je représente.

M. MARTIN : L'honorable ministre a parlé des sommes dépensées sur le brise-lames près de ce havre. L'honorable ministre sait très bien que cette dépense sera comparativement inutile jusqu'à ce que le havre ait été dragué, qu'il faudra surmonter de graves difficultés avant d'en faire un bon havre pour les navires de n'importe quelle dimension. Il sait aussi qu'au prix d'une dépense très minime, le havre de Bell-River deviendrait un port excellent. Mais, pour une raison ou pour une autre, il s'y oppose, et je présume que nous n'aurons pas l'argent.

M. MACDONALD (King) : Je regrette qu'il n'y ait pas de crédit pour la réparation du brise-lames de Campbell's-Cove. Pour plusieurs raisons, il serait à propos de faire ce travail durant la saison actuelle. Il y a une population nombreuse dont le sort dépend de l'industrie précaire de la pêche, qui a manqué presque complètement cette année. Cette dépense aurait été d'un grand avantage pour le peuple durant l'hiver. De plus, les travaux auraient pu être faits à meilleur marché durant l'hiver qu'en aucune autre saison. J'espère que l'honorable ministre s'en occupera, et qu'en une autre occasion, il sera prêt à proposer cette dépense, puisqu'il lui est impossible d'y pourvoir maintenant.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je crois que mon honorable ami (M. Macdonald) est trop dur envers moi. Si je me rappelle bien, j'ai proposé une dépense de \$36,000 dans son comté. Et cependant, il n'est pas satisfait. Je suis pris entre deux feux. L'ex-ministre des Finances déclare que nous dépensons trop, mais chacun des honorables députés qui le suivent dit que nous ne dépensons pas assez. Si les honorables députés veulent que l'argent soit dépensé, qu'ils me donnent l'argent.

Havres et rivières—Québec—Rivière du Sud—travaux de protection..... \$4,000

M. FOSTER : Qu'est-ce que cela ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce sont des travaux près du chemin de fer—une amélioration nécessaire.

M. FOSTER : Dans quel comté ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Montnagny.

M. FOSTER : Si je comprends bien, ce sont des travaux de protection sur la rivière du Sud. Quelle est cette entreprise ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : C'est pour protéger le chemin le long de la voie ferrée.

M. FOSTER : Est-ce que l'honorable ministre entend de protéger les chemins pour les municipalités ?